

Denis Bourgeois
Préface de l'association Robin des Toits

Le monde de la 5G : la démocratie en péril



Extrait du livre « Le monde de la 5G ; la démocratie en péril »
Denis Bourgeois, *Editions Yves Michel*, 2021.

<https://www.yvesmichel.org/livre/le-monde-de-la-5g-la-democratie-en-peril/>

Extrait reproduit avec l'aimable autorisation de l'éditeur.

III. LE CONTROLE DE L'OPINION ET DES LOIS : PRINCIPES GENERAUX

Considérons maintenant comment se construisent aujourd'hui deux autres piliers fondamentaux d'une dictature, à savoir, d'une part, le contrôle de l'information et de l'opinion, d'autre part, le contrôle des lois en vigueur dans les nombreux pays où cette dictature cherche à s'imposer.

Des stratégies déjà anciennes et bien identifiées permettent aux industriels, et aux financiers qui leur sont alliés, d'exercer une grande influence sur l'information et l'opinion des populations ainsi que sur les lois en vigueur. Ce que nous vivons aujourd'hui est la continuation de tendances vieilles de plusieurs décennies, avec cependant un coup d'accélérateur marquant dans les derniers mois. C'est ce coup d'accélérateur qui peut faire basculer nos démocraties imparfaites vers un état de dictature caractérisé. Ces stratégies d'influence, reprises et enrichies par l'industrie du numérique, ont atteint une puissance sans précédent aujourd'hui.

La connaissance de ces phénomènes est déterminante pour comprendre de nombreux développements de notre société et, notamment, le déploiement de la 5G.

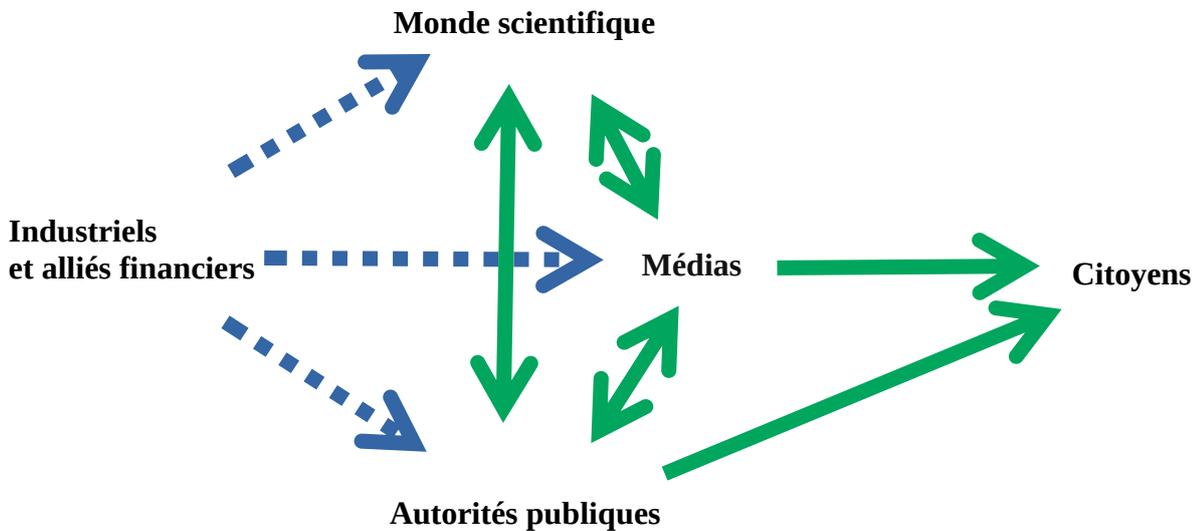
Le contrôle de l'opinion désigne ici à la fois le contrôle de l'information donnée à la population et la façon dont cette information est présentée, Le contrôle des lois en vigueur lui est étroitement lié car les gouvernements s'appuient nécessairement sur l'état de l'opinion de leur population, en même temps qu'ils peuvent, eux aussi, contribuer à sa manipulation.

Nous avons déjà abordé le phénomène du contrôle de l'opinion au chapitre précédent en traitant des bases de la légitimité du monde de la 5G que ses promoteurs cherchent à asseoir. La légitimité est ce qui permet de répondre aux questions de type : pour quoi ? Au nom de qui ? De quel droit ? Cela ne suffit cependant pas. Il est nécessaire, pour gagner l'acceptation de l'opinion, de répondre aussi de façon efficace aux questions basiques de type : qu'est-ce que c'est ? Comment cela fonctionne-t-il ? Quels sont les dangers éventuels ? Quelles seront les conséquences, positives ou négatives, et pour qui ?

1. SCHEMA DE BASE

Il n'est pas nouveau que des industriels aient à faire face à des résistances quant à l'acceptation des produits qu'ils mettent ou souhaitent mettre sur le marché. Les stratégies utilisées pour éliminer ces résistances sont maintenant bien documentées car on a pu les voir à l'œuvre, depuis plusieurs décennies, sur divers sujets (liste non-limitative) : tabac, amiante, pesticides, OGM, certains médicaments, et bien sûr, ondes électro-magnétiques (Linky, lignes à haute-tension, téléphonie mobile...).

Elles peuvent se résumer par le schéma suivant :



D'une part, ceux que nous nommerons, pour simplifier, les industriels influencent à la fois le monde scientifique, les médias et les autorités publiques (gouvernements et agences en émanant, organismes de conseil de ces derniers, organismes supranationaux comme l'Union Européenne ou l'OMS). Ces actions d'influence se font discrètement et sont peu visibles par les citoyens sauf, en partie, pour les personnes vraiment curieuses (flèches en pointillé). D'autre part, de manière plus visible par les citoyens, ces trois entités (monde scientifique, médias, autorités publiques) font leur travail, préalablement orienté par les influences ci-dessus. Il résulte de leurs interactions à la fois des lois et des normes, et une information du public à même de permettre son acceptation des dites lois et normes (flèches en traits pleins). De longs développements seraient nécessaires pour entrer dans les détails de tous ces mécanismes. Voici quelques grandes lignes explicitant chacune des flèches du tableau. Nous restons ici sur des généralités ; nous aborderons au chapitre suivant la façon dont elles s'appliquent à la 5G.

2. L'INFLUENCE DES INDUSTRIELS SUR LE MONDE SCIENTIFIQUE

Il s'agit, pour les industriels, de donner une caution scientifique à leur produit si celui-ci suscite des inquiétudes quant à sa nocivité.

La thèse à défendre

Le but est donc d'accréditer la thèse que :

- leur produit en question n'est pas nocif, pour l'environnement et/ou la santé
- ou bien, variante un peu moins catégorique, que ce produit n'est nocif que dans certaines conditions (ex. dose, temps d'exposition) ; on peut alors arguer que ces conditions ne sont pas rencontrées dans la vie réelle

- ou bien enfin, variante de repli, qu'on ne peut affirmer qu'il est nocif ; il y a un doute raisonnable, du fait d'absence de preuves suffisamment convaincantes et/ou du fait que les nuisances incriminées peuvent provenir de multiples causes (ex. le cancer).

Les moyens

Pour que cette thèse soit acceptée largement, il convient que des scientifiques, suffisamment nombreux et crédibles, produisent des travaux allant dans son sens et, lorsque les médias interrogent les dits-scientifiques, que ces derniers appuient publiquement l'une ou l'autre variante de cette thèse.

Cela peut se produire par plusieurs chemins.

Le plus honorable est que certains scientifiques croient réellement à l'une ou l'autre des variantes de cette thèse, sans avoir fait l'objet d'aucune pression ou incitation. Face à un problème nouveau, le monde scientifique est rarement unanime. Il faut du temps, parfois beaucoup de temps, pour que l'ensemble des travaux fassent le tour du dit problème. Des questions de valeurs sous-jacentes ou des contraintes de carrière peuvent également attirer ou détourner l'attention de scientifiques sur tel ou tel de ses aspects.

Les industriels, toutefois, ne se contentent généralement pas de ces phénomènes « naturels ». Les frontières entre leur monde et celui des scientifiques sont tout sauf étanches. Il y a une palette de pratiques permettant aux industriels de se constituer un réseau de scientifiques bienveillants. Ces derniers joueront deux rôles : d'une part, la production d'études soutenant l'une ou l'autre des variantes de la thèse de l'innocuité du produit à défendre, d'autre part et en même temps, ils pourront parler « au nom de la science » dans les médias et les comités consultatifs divers (voir plus loin), pour, éventuellement, lancer ou cautionner des appels ou autres manifestes dans les journaux, rédiger des réfutations ou attaques de travaux dangereux pour l'image du produit à défendre.

Un livre entier est nécessaire pour détailler l'ensemble de ces pratiques... et il en existe un : « La fabrique du mensonge ; comment les industriels manipulent la science et nous mettent en danger » de Stéphane Foucart¹, L'auteur donne de nombreux exemples tirés de dossiers sur le tabac, l'amiante et plusieurs autres produits qui ont fini par être reconnus comme toxiques. On peut également consulter le livre « Le pari fou du bio » par Claude Aubert² pour des exemples concernant le débat scientifique autour de l'agriculture biologique et « 5G mon amour » de Nicolas Bérard³ pour des exemples relatifs aux ondes électromagnétiques. Un film récent d'Arte, « La fabrique de l'ignorance »⁴ (2020) traite également ce sujet.

¹ Foucart S. - La fabrique du mensonge ; comment les industriels manipulent la science et nous mettent en danger - Folio, 2013

² Aubert C. - La pari fou du bio – Terre Vivante, 2020

³ Bérard N. - 5G mon amour – Le passager clandestin/ L'âge de faire, 2020

⁴ <https://boutique.arte.tv/detail/la-fabrique-de-lignorance> auteurs : Girel M. et al.

Pratiques indirectes

La pratique la plus indirecte s'apparente au mécénat : financement de projets de recherche ou de thèses qui ne sont pas directement liés au produit des industriels, sponsorship de congrès de sociétés savantes ou de colloques.

Par ailleurs, il n'est pas rare que des industriels rémunèrent des scientifiques pour des missions de conseil, ou pour siéger dans leur comité scientifique.

On peut également ranger dans cette catégorie le financement de recherches pouvant suggérer que le problème de santé constaté a d'autres causes que le produit incriminé. Par exemple, l'industrie du tabac a financé de bonnes recherches sur diverses causes du cancer du poumon... et qui ne sont pas le tabac (Foucart, p. 148 et s.). Celle des pesticides a fait de même pour tenter d'expliquer le déclin des abeilles, concomitant avec la mise en marché des néonicotinoïdes (Foucart, p. 230 et s.)

Financement d'études : chercher là où ce n'est pas gênant

Plus directe est la pratique consistant à financer des études ad hoc, destinées à soutenir la thèse que l'on veut défendre. Il est, en fait, assez facile de produire une étude arrivant à la conclusion qu'un produit n'est pas dangereux, et ce, sans falsifier les données ni les résultats, puis de la publier dans un journal scientifique respectable. Il suffit de chercher là où l'on est sûr de ne rien trouver. Voici, entre autres, quelques exemples de pistes qui ont été largement empruntées :

- si les effets toxiques se manifestent sur le moyen ou le long terme, limiter la recherche à des effets à court-terme (Foucart, tabac p. 93, abeilles, p. 223 et s., OGM p. 346 et s.)

- si la toxicité dépend du mode d'utilisation du produit, faire des recherches en utilisant le produit de telle manière qu'il ne soit pas toxique, même si, dans la vie réelle, cette manière n'est pas ou peu utilisée (ex. mesure des DAS des téléphones portables à 10 ou 15mm de l'oreille alors que, en pratique, la plupart des personnes l'utilisent à des distances bien moindres – Bérard p. 82 et s.) (ex. exposition d'insectes à une toxine de manière espacée alors que, en situation réelle, l'exposition est continue – Foucart, abeilles p. 366 et s.)

- si la toxicité dépend de caractéristiques de la population cible, choisir d'étudier les effets sur une population moins fragile que d'autres (ex. choisir une race de rats de laboratoire moins sujets au cancer que d'autres, qui plus est réduits à une semi-diète - Foucart, bisphénol A p. 305 et s.)

- si la toxicité se manifeste du fait de l'exposition du produit à des micro-doses mais durant une longue durée, concentrer les études sur la dose létale (c'est à dire la dose administrée en une fois et qui tue la moitié d'une population exposée). Par exemple, si on se concentre sur le fait que la dose létale 50 d'un produit est de X, on peut oublier de voir que l'exposition à une dose de X/1000, renouvelée tous les jours, est toxique (Foucart, Bisphénol A, p. 310 et s.)

Il existe également des méta-études qui recensent toutes les études publiées sur une question et cherchent à voir quelle tendance générale s'en dégage. Ces méta-études sont utiles lorsqu'un grand nombre d'études sont publiées. Ici

aussi, des biais peuvent être introduits. Le principe est alors le « cherry picking » (mot à mot ; « cueillette de cerises ») ; on oublie d'inclure certaines études, sans dire pourquoi (Foucart, Bisphénol A, p. 304) ou en utilisant un critère de sélection discutable (Aubert, p. 67). On peut alors conclure de la manière souhaitée ou, éventuellement, à une impossibilité de conclure du fait d'un trop faible nombre d'études restantes après cette sélection (Aubert, p. 67).

Ajoutons que, si, malgré tout, l'étude ou la méta-étude financée par les industriels n'est pas concluante, c'est à dire qu'elle tend à prouver la toxicité du produit, elle peut aussi ne pas être publiée, ou bien, a minima, on peut écrire un résumé de l'article qui ne reflète pas fidèlement son contenu (Aubert, p. 68) et qui pourra être repris dans la presse.

Enfin, les études financées ou encouragées peuvent aussi consister à démentir les études indépendantes qui mettent en évidence la toxicité du produit concerné. Cela peut se faire par des contre-études, qui fonctionnent selon les mêmes logiques que celles décrites plus haut. Dans certains cas, il est possible d'assister à des campagnes plus polémiques, visant à discréditer la personne et non ses travaux.

Pour terminer sur ce point, il existe également une pratique consistant à payer des scientifiques pour signer des articles rédigés par les industriels. On en a une preuve dans les « Monsanto papers », documents internes de Monsanto qui ont été publiés, relatifs au débat sur le glyphosate⁵. Cette pratique n'est pas admise dans la déontologie scientifique. Comme nous l'avons vu ci-dessus, on peut parvenir aux mêmes fins en utilisant des moyens plus licites.

L'effet de financement

Le « funding effect » (mot à mot « effet de financement ») a été déjà étudié. Les auteurs d'un article scientifique doivent y mentionner leurs éventuels conflits d'intérêts. Ils le font en général, mais pas toujours, le livre de Foucart en donne de nombreux exemples. Des études montrent néanmoins de manière assez constante que les études financées par les industriels sont plus favorables à ces derniers que celles menées par des chercheurs indépendants d'eux⁶.

Le résultat : la fabrication du doute

⁵ <https://www.usinenouvelle.com/article/glyphosate-le-ghostwriting-au-c-ur-du-nouveau-volet-des-monsanto-papers.N596213>; et https://www.lemonde.fr/planete/article/2017/10/04/monsanto-papers-desinformation-organisee-autour-du-glyphosate_5195771_3244.html.

⁶ https://en.wikipedia.org/wiki/Funding_bias; <https://www.bmj.com/content/333/7572/782>; (en anglais)

- Huss A. et al., "Source of Funding and Results of Studies of Health Effects of Mobile Phone Use: Systematic Review of Experimental Studies," *Environmental Health Perspectives* – vol 115, n°1 Jan 2007, non-industry: harmfulness of mobile phone use: 70 %, Industry: 32 %.

<https://ehp.niehs.nih.gov/doi/10.1289/ehp.9149>. ; (en anglais)

- Bérard, bisphenol A p. 152 et s.

- Van Nierop L. et al., "Source of funding in experimental studies of mobile phone use on health: Update of systematic review," *Comptes Rendus Physique*, vol. 11, no. 9–10, novembre - décembre 2010, pp. 622-627. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1631070510001465>

Ces travaux financés par les industriels, peuvent fort bien être publiés dans des revues scientifiques de bon niveau. D'une part, certaines revues peuvent être sujettes à des pressions ou être dirigées par des scientifiques alliés (Foucart, tabac, p. 88 et s.). Elles peuvent elles-mêmes être parfois en conflit d'intérêt du fait de leurs actionnaires, les grandes revues scientifiques étant parfois possédées par des sociétés privées, éventuellement cotées en bourse. Ainsi, The Lancet, rendue célèbre dans le grand public par son article décrié puis rétracté sur l'hydroxychloroquine en juin 2020, est détenue par RELX group⁷; on trouve parmi ses principaux actionnaires Black Rock et Vanguard, deux grands fonds d'investissement américains qui investissent aussi, entre autres, dans l'industrie pharmaceutique⁸.

D'autre part, la méthodologie de ces travaux peut très bien être correcte même si, effectivement, elle permet de ne rien trouver ... parce que, là où l'on cherche, il n'y a rien à trouver. Bien sûr, ces stratagèmes n'ont qu'un temps et si les produits en question ont une réelle toxicité, d'autres études finissent, avec le temps, par la mettre en évidence. Mais ces travaux financés existent, sont cités par d'autres, peuvent être utilisés par les industriels dans leur communication, peuvent être repris par les médias ou les gouvernements (voir plus bas), ils font nombre lorsque des méta-études recensent les articles publiés sur un sujet donné, ils permettent d'arguer que les charges contre le produit incriminé ne font pas l'unanimité au sein du monde scientifique.

Ainsi se fabrique le doute, qui se prolonge bien au-delà de ce qu'un débat scientifique non biaisé pourrait entretenir.

3. L'INFLUENCE DES INDUSTRIELS SUR LES MEDIAS

Il peut arriver que des médias soient spontanément favorables au développement de produits qui sont par ailleurs accusés de toxicité. C'est typiquement le cas, par exemple, de certains médias qui ne sont pas foncièrement favorables aux thèses écologistes. Cela dit, les industriels concernés ont des moyens de développer et d'amplifier une attitude bienveillante à leur égard. Ils ont, pour cela un énorme atout : les médias n'ont pas à dévoiler à leurs lecteurs ou auditeurs leurs conflits d'intérêts lorsqu'ils s'expriment sur un sujet, comme sont censés le faire les scientifiques ou les politiciens. Certes, on peut les déceler (voir ci-dessous) mais cela passe inaperçu d'une bonne partie du public.

Le poids de la publicité

Il y a, tout d'abord, le poids de la publicité dans le modèle économique des médias grand public. On se souvient de la phrase célèbre du patron de TF1, définissant le métier de son entreprise : « *Ce que nous vendons à Coca Cola, c'est du temps de cerveau disponible* » (Le Lay, 2004)⁹. Nombre d'autres médias

⁷ <https://www.zonebourse.com/cours/action/RELX-PLC-9590187/societe/>

⁸ <https://investor.vanguard.com/mutual-funds/profile/VGHGX>; (en anglais)

<https://www.blackrock.com/lu/individual/literature/fact-sheet/iuhc-ishares-s-p-500-health-care-sector-ucits-etf-fund-fact-sheet-en-lu.pdf> (en anglais).

⁹ <https://www.youtube.com/watch?v=UYrFAQsEdp0>.

grand public ne sont pas gratuits pour le lecteur ou le spectateur, comme l'est TF1 ; ils ont un modèle économique comportant deux types de recettes : d'une part la publicité, d'autre part, les ventes au public (abonnements, ventes au numéro) ou, pour les médias d'État, la redevance audio-visuelle. La publicité, même chez eux, demeure cependant un élément qui compte dans leur stratégie. La publicité influe sur le contenu diffusé par les médias grand public de deux façons. D'une part, la recherche d'annonceurs encourage un contenu dirigé vers un lectorat ou une audience les plus larges possibles et susceptibles d'être réceptifs aux messages des dits annonceurs. Ceci produit donc facilement une image lisse et conformiste, plus favorable au modèle de la société de consommation qu'à ce qui pourrait la remettre en cause¹⁰.

D'autre part, certains gros annonceurs peuvent peser directement sur le contenu des médias chez qui ils achètent des espaces. Il est même permis de se demander si l'ampleur de certains budgets publicitaires ne se justifie pas ainsi. EDF, par exemple, a plusieurs fois été citée à ce sujet, que ce soit pour défendre ses projets nucléaires¹¹ ou le déploiement du compteur Linky par sa filiale Enedis.

Tout ceci n'est pas nouveau. Ce qui suit l'est davantage et contribue à un contrôle accru des médias.

La propriété

Un moyen encore plus radical d'influer sur le contenu des médias est de les posséder. Xavier Niel, patron de Free, a dit un jour : « *Quand des journalistes m'emmerdent, je prends une participation dans leur canard et ensuite ils me foutent la paix* »¹².

Une très forte concentration s'est opérée en France depuis une quinzaine d'année dans le secteur des médias ; elle a été l'œuvre de grands groupes industriels ou de leurs patrons à titre individuel¹³...

N'oublions pas, enfin, que les gouvernements, notamment en France, contrôlent souvent eux aussi quelques grands médias. Pour rester sur le cas français, l'AFP (Agence France Presse) est pourvoyeuse de nombreuses informations aux autres médias et d'articles quasiment tout faits pour des rédactions pressées ou à effectif réduit. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration composé en majorité de représentants de l'État et des grands médias.

La concentration dans le secteur des médias n'est pas propre à la France. On la constate également en Europe¹⁴ et aux USA¹⁵.

¹⁰ <https://www.cairn.info/revue-leh-temps-des-medias-2006-1-page-49.htm>

¹¹ https://www.liberation.fr/medias/2011/11/16/en-colere-sur-l-epr-edf-annule-ses-pubs-dans-la-tribune_775195

¹² https://www.liberation.fr/checknews/2018/03/06/xavier-niel-a-t-il-bien-dit-quand-les-journalistes-m-emmerdent-je-prends-une-participation-dans-leur_1653285

¹³ <https://www.bastamag.net/Le-pouvoir-d-influence-delirant-des-dix-milliardaires-qui-possedent-la-presse-et-https://www.acrimed.org/A-qui-appartiennent-les-medias-mag-electronique?recherche=qui%20poss%C3%A8de%20les%20m%C3%A9dias>

¹⁴ <https://www.euractiv.fr/section/langues-culture/opinion/la-propriete-des-medias-en-europe/>

¹⁵ <https://www.forbes.com/sites/katevinton/2016/06/01/these-15-billionaires-own-americas-news-media-companies/> (en anglais)

Où l'on reparle des géants du numérique...

Internet est à l'origine de changements dans la façon dont le secteur économique des médias fonctionne et dans les rapports de pouvoir entre les divers acteurs. En d'autres termes, les GAFAM se sont installés, là aussi, en position de force.

D'une part, les médias traditionnels sont de plus en plus dépendants d'internet pour attirer à la fois des annonceurs et du public. Google et Facebook sont devenus les deux plus grands prescripteurs dirigeant les internautes vers d'autres médias. Ceci est en particulier vrai dans le domaine de l'information. Google et Facebook sont devenus eux-mêmes des diffuseurs d'information et peuvent par ailleurs, fortement influencer sur l'audience des autres médias, voire sur leur contenu¹⁶.

D'autre part, ces mêmes entreprises, mais aussi d'autres réseaux sociaux, sont loin d'être neutres dans un certain nombre de débats politiques. Ceci s'est vu notamment au sujet du covid19 ; nombre d'articles ou vidéos ont été censurés sur YouTube, Twitter, Facebook parce qu'ils mettaient en doute l'utilité du port du masque dans les lieux publics, diffusaient des informations favorables à l'usage de l'hydroxychloroquine ou critiquaient la politique vaccinale des gouvernements alors même que, sur tous ces sujets, le débat au sein de la communauté scientifique était loin d'être clos¹⁷. Plus subtile mais néanmoins efficace est la façon dont les moteurs de recherche de Google ou de Microsoft mettent en valeur certaines sources ou informations et en relèguent d'autres dans l'ombre. Google a ainsi clairement pris position dans le débat autour des vaccins anti-covid, via son moteur de recherche¹⁸.

C'est ici qu'il convient également de mentionner l'affaire des « Google leaks » (mot à mot : les fuites Google). En 2019, un ancien employé de Google a divulgué des documents internes, révélant comment cette entreprise a agi pour influencer les électeurs contre D. Trump dans l'élection présidentielle américaine de 2016 et a continué à le faire ensuite, par l'introduction de biais dans ses algorithmes de recherche ou par la censure opérée sur YouTube¹⁹. Ces fuites montrent que Google ne dédaigne pas de peser sur les affaires publiques les plus importantes dans le sens qui lui convient et de manière opaque.

Ici encore, il ne s'agit pas de discuter du bien-fondé de telle ou telle position qu'ont prises ces entreprises mais de souligner qu'elles sont à même d'influer grandement sur l'information qui parvient au grand public, non seulement au sujet d'eux-mêmes mais aussi sur les affaires publiques en général, et qu'ils ne se privent pas de le faire.

¹⁶ <https://www.acrimed.org/Google-et-compagnie-main-basse-sur-l-information?recherche=part%20de%20la%20publicit%C3%A9%20dans%20le%20chiffre%20d%26%23039%3Bafaires>.

¹⁷ <https://www.msn.com/en-us/news/politics/zuckerberg-promises-to-yank-hydroxychloroquine-cure-claims-during-big-tech-grilling/ar-BB171a07>; (en anglais) et <https://www.tmz.com/2020/11/22/facebook-masks-oxford-masks-false-information-covid-coronavirus/> (en anglais) ; <https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/twitter-souhaite-faire-supprimer-les-messages-trompeurs-sur-les-vaccins-contre-la-covid-19-7089225>

¹⁸ <https://www.zdnet.com/article/google-heres-how-search-fights-bogus-covid-19-vaccination-info/> (en anglais).

¹⁹ <https://www.projectveritas.com/news/google-machine-learning-fairness-whistleblower-goes-public-says-burden-lifted-off-of-my-soul/>.

Pour plus d'exemples et une analyse plus approfondie concernant la puissance de ces derniers dans le monde des médias et, donc, leur rôle majeur dans l'information parvenant au public, on peut consulter avec profit le travail de Philippe Vion- Dury, déjà cité²⁰.

...et de Bill Gates

Bill Gates, via la fondation Bill et Melinda Gates, apporte des contributions financières à des médias choisis. Un élément de la stratégie de cette fondation est en effet de s'assurer de la collaboration des médias dans la diffusion de ce qu'elle estime être les bons messages, en matière de développement, de santé, d'agriculture. Cette collaboration n'est pas spontanée. Elle repose sur de nombreuses subventions accordées à ces grands médias, aux USA et ailleurs. Il suffit de consulter les pages du site de la Fondation qui détaille ces financements²¹. Si l'on tape « Le Monde » dans la fenêtre de recherche, on peut constater que ce journal a touché, comme indiqué au chapitre 1, depuis 2014, plus de 4 Millions de dollars en cinq subventions. Ceci n'est pas un cas isolé ; pour ne citer que quelques exemples, la BBC, The Guardian ou The Financial Times ont également été bénéficiaires²². La motivation de ces subventions est toujours liée au développement de l'information que cherche à diffuser la Fondation ; par exemple, la dernière subvention reçue par Le Monde est octroyée dans le but de « *soutenir la couverture du Monde sur les sujets du développement et de la santé globale en Afrique et son impact sur son public grâce à du journalisme de grande qualité* »²³.

Des médias pouvant constituer un contre-pouvoir, une information variée, contradictoire et facilement accessible sont des ingrédients indispensables d'une démocratie ; de même, des médias aux ordres et une information étroitement contrôlée et orientée sont nécessaires à une dictature. Le curseur s'est sensiblement déplacé dans ce dernier sens...²⁴

4. L'INFLUENCE DES INDUSTRIELS SUR LES AUTORITES PUBLIQUES

Les autorités publiques peuvent être spontanément sensibles aux intérêts des industriels, dans un souci du bon fonctionnement de l'économie. Cependant, ici aussi, il existe plusieurs moyens d'accroître cette sensibilité.

Le lobbying

Le lobbying est la forme d'action la plus connue pour influencer les gouvernements en vue d'orienter les mesures que peuvent prendre ces derniers sur un sujet donné. Ce terme recouvre l'ensemble des démarches entreprises

²⁰ Et notamment cette vidéo: <https://www.youtube.com/watch?v=9kkWm757L-8>

²¹ <https://www.gatesfoundation.org/How-We-Work/Quick-Links/Grants-Database> (en anglais)

²² <https://www.cjr.org/criticism/gates-foundation-journalism-funding.php> (en anglais)

²³ <https://www.gatesfoundation.org/How-We-Work/Quick-Links/Grants-Database> taper Le Monde dans la fenêtre de recherche (traduction de l'auteur)

²⁴ Pour une analyse plus poussée encore du phénomène aux USA, on peut lire un livre pourtant paru il y a plus de trente ans : La fabrique du consentement ; de la propagande médiatique en démocratie – Edward Herman et Noam Chomsky – Agone, 2008 (édition originale en anglais en 1988)

par des représentants d'entreprises, d'industries, d'associations ou d'autres groupes issus de la société civile pour informer et influencer les parlementaires, les hauts-fonctionnaires, les partis politiques les responsables politiques des autorités publiques. « Lobby » signifie en anglais « couloir » ; en termes symboliques, ce terme suggère que ces démarches se font « dans les couloirs ». Elles sont cependant licites pour peu qu'elles soient encadrées et ne débouchent pas sur de la corruption ou des conflits d'intérêts²⁵.

Le lobbying n'est pas réservé aux industriels et aux milieux financiers. Toutefois, comme il nécessite des moyens importants, les groupes de pression les plus riches sont ceux qui en font le plus usage ; ils ont donc le plus de chances d'en tirer le meilleur parti. Une simple recherche sur internet avec comme sujet « dépenses en lobbying » donne la mesure du phénomène. A titre d'exemple, d'après un document de 2019, les dix entreprises qui dépensaient le plus en lobbying à Bruxelles, y employaient chacune en moyenne neuf personnes à plein temps pour ce travail, pour une dépense moyenne par entreprise d'environ 4 Millions d'euros²⁶. Le lobbying en France n'est pas en reste²⁷. On se souvient notamment de la déclaration dépitée de Nicolas Hulot, à l'occasion de sa démission du gouvernement en 2018, au sujet de « la présence des lobbies dans les cercles du pouvoir ».

Les géants du Net sont de puissants pratiquants du lobbying²⁸. Le document cité plus haut indique que, parmi les quatre entreprises les plus actives en lobbying à Bruxelles, figurent trois membres du GAFAM, en l'occurrence et dans l'ordre, Google Microsoft et Facebook. Ces entreprises sont évidemment très actives également aux USA. A titre d'exemple, les dépenses de Google en 2018 en matière de lobbying au niveau fédéral américain ont été de l'ordre de la vingtaine de millions de dollars²⁹.

On ne sait si la pratique du sponsoring de sphères gouvernementales par des grandes entreprises est seulement le summum du lobbying ou bien s'il signe clairement le début des conflits d'intérêts. Toujours est-il que la présidence tournante de l'Union Européenne, assurée pour six mois à tour de rôle par l'un des pays membres, est fréquemment et officiellement sponsorisée par des entreprises privées (ex. Coca-Cola³⁰). Plusieurs ONG considèrent que l'on tombe effectivement dans le domaine des conflits d'intérêts et ont lancé une pétition³¹, au début 2021, pour demander l'arrêt de cette pratique.

Les réseaux

Les relations informelles sont fréquentes entre les dirigeants et cadres supérieurs de groupes industriels et financiers, d'une part, les hauts-fonctionnaires, femmes et hommes politiques, d'autre part. Ceci peut venir de

²⁵ <https://transparency-france.org/renforcer-notre-democratie/lobbying/>

²⁶ <https://fr.statista.com/infographie/17840/entreprises-qui-depensent-le-plus-en-lobbying-aupres-de-l-ue/>

²⁷ https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/les-lobbies-qui-tiennent-la-france_1409758.html

²⁸ https://www.lepoint.fr/economie/data-les-gafam-maitres-du-monde-14-11-2019-2347392_28.php

²⁹ <https://fr.statista.com/statistiques/703415/depenses-de-lobbying-de-google/>

³⁰ <https://www.franceculture.fr/emissions/les-nouvelles-de-leco/les-nouvelles-de-leco-du-mardi-12-mars-2019>

³¹ <https://www.foodwatch.org/fr/sinformer/nos-campagnes/politique-et-lobbies/lobbies-et-multinationales/petition-stop-aux-sponsors-privés-pour-la-presidence-du-conseil-de-lue/>

formations communes (en France, grandes écoles, ENA...) mais surtout des possibles allers-retours de ces personnes entre le secteur public et le secteur privé. Le pantouflage, en France et ailleurs, est le phénomène le plus connu : une personne ayant eu des responsabilités dans un gouvernement ou un cabinet ministériel peut ensuite être embauchée par un groupe privé qui appréciera son carnet d'adresse et sa connaissance des rouages du système public. L'inverse, c'est à dire le rétro-pantouflage, peut aussi advenir. On parle alors de carrières « essuie-glace ». Un autre mot existe en anglais pour désigner le même phénomène : « revolving doors »³², qui signifie « porte tournante ou porte tambour ». Il a été logiquement forgé aux USA, où la pratique est ancienne. Dans son livre très documenté à ce sujet, « La caste », Laurent Mauduit³³, montre que le phénomène a pris depuis vingt ou trente ans une ampleur inégalée en France et en Europe. En effet, le pantouflage existe depuis longtemps mais il était le plus souvent le fait de hauts-fonctionnaires vers la fin de leur carrière, soucieux d'accroître leurs revenus avant la retraite. Par contre, les allers-retours entre privé et public ont pris beaucoup d'ampleur. Emmanuel Macron, tour à tour haut-fonctionnaire, banquier privé, Ministre puis Président de la République en est un exemple emblématique mais pas du tout exceptionnel, si ce n'est dans la hauteur des postes atteints.

Il n'est donc pas rare qu'un haut-fonctionnaire ou un ministre chargé de la régulation d'une industrie donnée, ait occupé peu auparavant un poste à responsabilité dans une grande entreprise de ladite industrie, ou qu'il y soit embauché peu après.

Laurent Mauduit ajoute un autre ingrédient à cette proximité entre responsables politiques, hauts-fonctionnaires et grandes entreprises : une adhésion commune à la doctrine néo-libérale en économie. Celle-ci n'est pas surprenante dans les milieux d'affaires mais elle était controversée dans les milieux publics avant que, dans les années 80, la vague libérale des années Thatcher – Reagan ne rende centrale cette doctrine dans la pensée de la plupart de nos énarques.

Le soutien lors des campagnes électorales

Outre le financement des campagnes électorales, duquel les entreprises sont cependant officiellement exclues en France, les industriels qui possèdent ou contrôlent des médias (voir plus haut) peuvent jouer un rôle non négligeable dans les élections. C'est ici aussi que les réseaux personnels peuvent jouer, ainsi que la porosité des frontières entre dirigeants de grands groupes et femmes et hommes politiques.

La présence dans les organes consultatifs officiels

Les gouvernements s'entourent généralement d'organismes consultatifs pour prendre les décisions à propos desquelles un avis scientifique est requis. C'est donc le cas lorsqu'il s'agit de valider ou pas un choix technologique ou encore la mise sur le marché d'un produit ou d'une technologie susceptible de nuire à la santé humaine ou à l'environnement. En France, nous avons par exemple (liste non limitative), l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, de

³² [https://fr.wikipedia.org/wiki/Porte_tambour_\(politique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Porte_tambour_(politique))

³³ Mauduit L.- La caste – La Découverte, 201

l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail), la Haute Autorité de Santé. L'Union Européenne a le SCENIHR (en Français, comité scientifique sur les risques sanitaires émergents et nouvellement identifiés), l'EFSA (autorité européenne pour la sécurité alimentaire). Les responsables de ces organismes sont nommés par les gouvernements et doivent leur donner « l'avis de la science ».

Le problème est que, nous l'avons vu plus haut, cet avis de la science n'existe pas, de manière unanime. Les avis rendus dépendent donc hautement de la composition des comités d'experts scientifiques que ces organismes réunissent pour faire le point sur une question donnée et produire un avis « autorisé ». Le livre de Stéphane Foucart, cité plus haut, donne de nombreux exemples d'experts participant à ces comités et entretenant des liens avec les industries agissant dans leur domaine de compétence. Foucart fait en outre remarquer qu'il n'est pas besoin que l'ensemble d'un comité d'experts soit acquis aux industriels pour que le travail de ce comité soit sans véritable danger pour la thèse défendue par les dits-industriels.

Il montre, dans certains dossiers (amiante, néonicotinoïdes), que lorsque des groupes d'experts, comprenant entre autres des représentants de l'industrie, doivent aboutir à une conclusion dans un rapport commun, celle-ci est fade, de faible portée car produite au prix de nombreux compromis entre thèses opposées. Ce point est essentiel : comme ces organismes n'entretiennent pas à temps plein une armée d'experts sur tous les sujets de leur compétence, ils forment donc des comités d'experts pour un travail donné, recrutés parmi les spécialistes de la question dans le monde scientifique. A supposer même qu'il n'y ait jamais de biais dans la sélection de ces experts, il se trouve nécessairement dans le groupe qu'ils constituent des scientifiques membres de « l'écurie » constituée par les industriels. Cette « écurie » est en effet suffisamment étoffée. Ainsi s'explique, au moins en partie, la bienveillance quasi constante de ces organismes envers les thèses des industriels. Comme on vient de le voir ci-dessus, les groupes d'experts ainsi formés produisent des conclusions au mieux mitigées avec, éventuellement, le constat que « de plus amples recherches sont nécessaires » pour acquérir un niveau de preuves suffisant et prendre des mesures contraignantes pour l'industrie.

Il convient, dans ce registre, de mentionner le cas particulier de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Cette organisation, normalement une émanation des gouvernements de la planète, est maintenant financée à 80 % par des dons, émanant de gouvernements ou du privé, et finançant les projets que les donateurs choisissent. L'OMS n'a donc une liberté de choix sur ces projets que de manière marginale. Au total, en 2018, la proportion du financement entre public et privé était de 52-48% ; la Fondation Bill et Melinda Gates est le premier financeur privé de l'OMS, directement ou via d'autres organisations qu'elle finance, et le second financeur au total juste derrière les Etats-Unis³⁴.

³⁴ https://www.liberation.fr/checknews/2020/04/17/qui-finance-l-oms_1785538/ et <https://www.rts.ch/info/economie/8660012-les-genereux-donateurs-de-l-oms-orientent-ils-sa-politique-.html>

Ainsi se tisse la toile que les industriels utilisent pour faire accepter leurs produits : influencer, discrètement mais très efficacement, le monde scientifique, les médias et les autorités publiques. Si ce travail est bien fait, le résultat est prévisible. Sur le devant de la scène, chacun fait alors son travail et, pour reprendre une expression bien connue, à la fin, ce sont les industriels qui gagnent.

5. LE DEVANT DE LA SCENE : LE JEU ENTRE MONDE SCIENTIFIQUE, MEDIAS ET AUTORITES PUBLIQUES

Le schéma devient simple. Le monde scientifique produit suffisamment de travaux permettant de dire que le produit considéré n'est pas nocif, ou bien qu'il l'est mais seulement à très forte dose, ou encore, que rien n'est prouvé et qu'il faut encore davantage de recherches pour y voir plus clair.

Les médias peuvent alors reprendre les conclusions de la partie du monde scientifique qui soutient l'une ou l'autre des variantes de cette thèse. Au besoin, ils peuvent même en donner un compte-rendu partiel et simplificateur, notamment en éliminant de tels ou tels travaux les conclusions prudentes qu'appellent le plus souvent l'esprit scientifique. C'est en outre fréquemment aux médias qu'il revient de construire pour le public l'image facile d'une « Science » avec un S majuscule, sorte d'oracle moderne, parlant d'une seule voix et énonçant péremptoirement la vérité. Ce faisant, ils détournent la science des fondements qui en font la grandeur et l'utilité : progrès des connaissances par le débat et les contradictions, ouverture d'esprit, prudence, humilité devant les limites d'un savoir acquis toujours provisoire et, autant que possible, prévalence du raisonnement logique sur les manifestations des egos et des intérêts financiers.

Les autorités publiques, en France mais aussi dans d'autres pays européens³⁵, disposent d'un autre moyen de pression sur les médias : les subventions à la presse écrite. Du fait des difficultés économiques provoquées par les mesures sanitaires liées au Covid19, le gouvernement a même octroyé à la presse écrite française, en 2020, une subvention exceptionnelle³⁶. Les grands groupes de presse, principaux bénéficiaires, se sont montrés particulièrement peu critiques par rapport à l'action du gouvernement sur le sujet du Covid et ont au contraire abondé dans son sens par le choix des informations mises en avant. Coïncidence ou relation de cause à effet ? Comme la publicité ou tout autre élément significatif de recettes, on ne peut exclure en tous cas qu'une subvention puisse influencer sur le contenu des médias qui la reçoivent.

Les autorités publiques vont s'appuyer sur les recommandations de leurs comités consultatifs. Ils y auront nommé des experts qui porteront également l'une ou l'autre version de cette thèse. Ils pourront ainsi, soit accorder des autorisations, soit fixer des normes peu contraignantes pour l'utilisation du produit.

³⁵ https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-642-35691-9_1 (en anglais)

³⁶ <https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/tv/covid-19-l-elysee-debloque-483-millions-d-aides-exceptionnelles-a-la-presse-27-08-2020-8374314.php>

Si, d'aventure, certaines associations tentent des actions en justice, les juges, n'étant pas compétents scientifiquement, s'appuieront sur les avis scientifiques officiels pour débouter les plaignants.

Le public, s'il n'y regarde pas de trop près, sera convaincu du bien-fondé des mesures prises.

Toutefois, il serait trop simpliste de considérer que nous n'avons ici, en tant que citoyens, aucune responsabilité et que l'opprobre reviendrait aux seuls industriels et à ceux qui prêtent la main à leurs manipulations. Il nous revient de regarder avec un œil critique les informations qui nous sont apportées, nous y reviendrons plus loin.

* * *

Ainsi se construit l'outil d'une dictature à la mode du XXI^e siècle dans le monde occidental. La science, les médias et les autorités publiques ne sont pas directement dans les mains d'un parti unique ou d'un dictateur ; la domination qui s'exerce sur ces acteurs est plus subtile mais elle parvient aujourd'hui à des résultats efficaces tout en préservant, pour qui n'y prend pas garde, l'image d'une démocratie. Ceci, dans son principe, n'est pas nouveau mais le perfectionnement et la puissance de ces mécanismes sont aujourd'hui de nature à éliminer les contre-pouvoirs qui existaient malgré tout dans nos imparfaites démocraties.

Sans doute y a-t-il à l'œuvre, dans toute cette construction, du cynisme et de la corruption mais aussi de la bonne foi chez des personnes qui croient au bien-fondé de ce qu'elles font. Il n'est pas le propos ici de démêler les unes de l'autre et de porter des jugements sur des personnes ; il est de mettre en lumière des mécanismes qui, quels que soient les mobiles des acteurs, produisent implacablement leurs effets.